COMMISSION DE LA RECHERCHE - APPEL À CANDIDATURE PERSONNALITÉS EXTÉRIEURES

Date de début : *20/3///0*

Date de fin : *30/03/26*

L’université de Rouen Normandie recherche 2 personnalités extérieures pour siéger à sa commission de la recherche.

L’université de Rouen Normandie, forte de sa pluridisciplinarité, est un acteur majeur de la formation et de la recherche en Normandie. Elle accorde une attention particulière aux enjeux de démocratisation de l’enseignement supérieur et de développement économique et social du territoire. Les transitions environnementales et sociétales sont des éléments majeurs de la stratégie de l’établissement.

À la rentrée universitaire 2025, ses 2 511 personnels accueillent 35 000 étudiants avec un budget de 277 millions d’euros.

Conformément aux dispositions de l’article L712-6-1-II du code de l’éducation, la commission de la recherche de l’université de Rouen Normandie « *répartit l’enveloppe des moyens destinée à la recherche telle qu’allouée par le conseil d’administration et sous réserve du cadre stratégique de sa répartition, tel que défini par le conseil d’administration. Elle est consultée sur les règles de fonctionnement des laboratoires et les conventions conclues avec les organismes de recherche. Elle adopte les mesures de nature à permettre aux étudiants de développer les activités de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle*. »

Elle est composée de 40 membres répartis en 8 collèges dont celui des personnalités extérieures : 1 personne désignée par la région Normandie, 3 personnes désignées à titre personnel après appel à candidature.

Un siège au sein du **collège des personnalités extérieures désignées à titre personnel** de la commission de la recherche de l'université de Rouen Normandie est actuellement vacant.

Il doit être pourvu par une personne faisant état d'un intérêt pour la recherche ou la diffusion de la culture scientifique.

Eu égard à l'obligation de composition paritaire parmi les personnalités extérieures, le siège doit être pourvu par un homme.

Actuellement les deux personnalités extérieures siégeant à la commission de la recherche sont une femme et un homme. Les statuts de l'université précisant que la parité doit être garantie dans ce collège, une personne de chaque sexe sera désignée parmi les candidats.

Comment candidater?

Les personnes intéressées doivent répondre à l'appel à candidatures lancé par le président de l'université en envoyant à l'adresse direction.dajs@univ-rouen.fr **au plus tard lundi 30 mars 2026 à 18h** :

- La copie d'une pièce d'identité
- Un curriculum vitae
- Le formulaire de déclaration de candidature dûment complété.

L'examen des candidatures et la désignation pour les deux sièges auront lieu lors de la prochaine séance de la commission de la recherche programmée vendredi 29 mai 2026.

Formulaire de déclaration de candidature (https://donneesreglementaires.univ-rouen.fr/documents/formulaire-de-declaration-de-candidature-personnalite-exterieure-cr/)

Publié le : 2026-03-03 15:53:50